

## **Programme-cadre du Comité humanitaire d'intervention de crise du Cégep de Chicoutimi**

**PRÉVENIR :  
C'EST AGIR !**

**Document adapté par le Cégep de Chicoutimi à  
partir du programme-cadre du CPS 02  
«Prévention du suicide en milieu scolaire»**

*Une approche globale et intégrée ...*



---

---

*Afin d'alléger la lecture, nous ne retiendrons que l'emploi du genre masculin. Veuillez garder à l'esprit la féminisation du genre.*

---

---

**Réalisation :** (septembre 1999)      **Prévenir : c'est agir !**      **CPS 02**

Monsieur Laurent Garneau, Resp.  
Secteur communautaire

Monsieur Carol Gravel, Resp.  
Secteur recherche-développement

**Adaptation :**(septembre 2004) pour le Cégep de Chicoutimi

Madame Lynn Potvin

Psychologue, Services aux étudiants

Madame Manon Lapierre

Agente de milieu, Conseil de vie étudiante

Monsieur Guy Morasse

Aide pédagogique individuel

Monsieur Jean-Pierre Bolduc

Animateur, Services aux étudiants

Mise en page : Louise Dumont et France Tremblay

**Cégep de Chicoutimi**  
534, rue Jacques-Cartier Est  
Chicoutimi, Québec  
G7H 1Z6  
Tél. : (418) 549-9520  
Télécopieur : (418) 549-1315  
Email : [www.cegep-chicoutimi.qc.ca](http://www.cegep-chicoutimi.qc.ca)

**Toute reproduction interdite sans autorisation**

## TABLES DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>Introduction</b>	<b>5-6</b>
<b>2.0</b>	<b>Programme-cadre</b>	
2.1	Buts du programme-cadre	7
2.2	Objectifs du programme-cadre	7
2.3	Composition du Comité humanitaire d'intervention de crise	7
2.4	Formation	8
2.5	Pouvoir du comité	8
2.6	Modalités d'implantation du comité	8
2.7	Évaluation du programme-cadre	10
2.8	Rôles et tâches des principales ressources impliquées	10
	2.8.1 Comité humanitaire d'intervention de crise	10
	2.8.2 Enseignants et autres personnels	11
	2.8.3 Centre de prévention du suicide (CPS-02)	11
<b>3.0</b>	<b>Volets d'activités du programme-cadre</b>	<b>12</b>
3.1	Promotion	12
	3.1.1 La promotion et le personnel du collège	13
	3.1.2 La promotion et les élèves	13
	3.1.3 La promotion et les parents	14
3.2	Prévention	14
	3.2.1 La prévention et le personnel	14
	3.2.2 La prévention et les élèves	15
	3.2.3 La prévention et les parents	15
3.3	Intervention	15
	3.3.1 L'intervention et le personnel	16
	3.3.2 L'intervention et les élèves	16
	3.3.3 L'Intervention et les parents	16
3.4	Postvention	17
	3.4.1 La postvention et le personnel	17
	3.4.2 La postvention et les élèves	17
	3.4.3 La postvention et les parents	18

**Liste des tableaux**

<b>Tableau I</b>	Phases d'implantation du programme cadre	<b>9</b>
<b>Tableau II</b>	Volet promotion	<b>19</b>
<b>Tableau III</b>	Volet prévention	<b>20</b>
<b>Tableau IV</b>	Volet intervention	<b>21</b>
<b>Tableau V</b>	Volet postvention	<b>22</b>

<b>Bibliographie :</b>	<b>23</b>
------------------------	-----------

<b>Remerciement:</b>	<b>23</b>
----------------------	-----------

## 1.0 INTRODUCTION

À l'automne 1967, le Cégep de Chicoutimi a reçu ses premiers élèves. La population étudiante formée de jeunes et d'adultes inscrits aux programmes réguliers ou à l'éducation aux adultes provient de toutes les municipalités du Saguenay-Lac-St-Jean. De plus, l'établissement offre des programmes pour les régions avoisinantes. Ainsi, il retrouve dans ses rangs des élèves en provenance de la Côte-Nord, de l'Abitibi, du Bas-St-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie. Toutefois, la majorité des effectifs du Cégep de Chicoutimi provient du Saguenay. Aujourd'hui, en 2005, le nombre d'élèves se situe autour de 2700.

Le Cégep de Chicoutimi est devenu, au fil des ans, un élément essentiel à l'épanouissement de la communauté qui l'a vu naître. Plus que jamais, il est appelé à remplir cette mission, à l'heure des défis que posent, en ce tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, les mutations profondes de la société et de l'économie.

Le projet éducatif du Cégep de Chicoutimi est centré essentiellement sur l'élève. Le Cégep offre plusieurs services s'adressant à sa clientèle. Force est de constater cependant que de plus en plus d'élèves vivent des difficultés d'ordre psychosocial. Ils reçoivent l'aide appropriée. Cependant, lorsque des événements imprévus arrivent, il n'y a pas de comité officiel d'intervention de crise pour répondre avec des protocoles établis. Un sinistre peut toucher plusieurs personnes, qu'on pense au déluge de 1996, à un tremblement de terre, à un acte terroriste ou autres tels un suicide ou la mort subite d'un élève. Pour répondre rapidement aux besoins personnels des personnes touchées par des événements, le Cégep doit posséder un comité humanitaire d'intervention de crise (CHIC) bien rôdé et prêt à intervenir dès les premiers moments de l'événement. Il est prouvé que plus une personne reçoit de l'aide rapidement, plus grandes sont ses chances de mieux s'en sortir, de poursuivre plus rapidement son cheminement et d'être mieux adaptée.

L'objectif du Comité humanitaire d'intervention de crise (CHIC) est donc d'outiller le Cégep de Chicoutimi d'un programme-cadre pour la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention au niveau des différentes problématiques telles le suicide, la toxicomanie, la violence, etc.

Vous trouverez dans ce document l'approche du programme-cadre : les quatre volets d'action (promotion, prévention, intervention et postvention) et les tableaux synthèses des objectifs, les contenus-types et les activités proposées pour chacun des volets.

## **2.0 Programme-cadre**

### **2.1 Buts du programme-cadre**

- Diminuer les conduites suicidaires chez les jeunes collégiens
- Stimuler la prise en charge du milieu par l'adoption d'une approche globale en matière de prévention du suicide et autres problématiques associées.

### **2.2 Objectifs du programme-cadre**

- Élaborer un modèle simple et efficace de prévention du suicide en milieu collégial et faciliter son implantation dans le milieu.
- Former, habiliter et outiller les ressources du milieu et agents multiplicateurs afin qu'ils puissent réaliser des activités de promotion, de prévention, d'intervention et de postvention proposées dans le programme-cadre.
- Favoriser le partenariat entre les différents intervenants du milieu tels que les cadres, les enseignants et autres personnels ainsi que les ressources extérieures (CPS-02, CLSC, etc.)
- Avoir une préoccupation constante sur les problématiques associées au suicide : la toxicomanie, la violence, les agressions, etc.

### **2.3 Composition du Comité humanitaire d'intervention de crise (CHIC)**

- Il est bien évident que pour réaliser les objectifs du programme-cadre, on doit nécessairement penser à la mise sur pied d'une structure permanente au Collège, soit le Comité humanitaire d'intervention de crise.
  
- Nous proposons un comité composé de personnes clés regroupées autour des Services aux étudiants du Collège. Ces personnes seront choisies parmi les catégories de personnel suivantes : membres de la direction, professionnels, enseignants, personnels de soutien, élèves, parents, etc.

- Un membre du comité devrait être attribué pour assumer la coordination de l'ensemble des activités et en particulier pour les interventions en situation de crise.
- Le comité sera sous l'autorité de la direction des Services aux étudiants.

## **2.4 Formation**

- Les membres du comité devraient recevoir une formation de base d'une durée minimum de deux jours sur la problématique du suicide et sur l'intervention en situation de crise (toutes problématiques confondues).
- Des sessions de perfectionnement selon certains besoins spécifiques devront avoir lieu par la suite (exemple : toxicomanie, violence, etc.)

## **2.5 Pouvoir du Comité humanitaire d'intervention de crise**

Le programme proposé doit obligatoirement recevoir l'approbation des plus hautes instances du Collège de Chicoutimi. Les membres du CHIC devront au besoin être libérés pour répondre à une situation de crise. Le comité doit être reconnu officiellement et sous la responsabilité immédiate de la direction des Services aux étudiants.

## **2.6 Modalités d'implantation du Comité humanitaire d'intervention de crise**

- Le programme-cadre devrait faire partie intégrante du projet éducatif et du plan stratégique du Collège de Chicoutimi.
- Nous pensons que son implantation devrait se réaliser sur une période de trois ans :



<b>Tableau I - Phases d'implantation du programme-cadre</b>		
<b>Phases</b>	<b>Coordination</b>	<b>Calendrier</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création du comité provisoire d'intervention de crise</li> </ul>	<b>Direction</b>	<b>H-2003</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche documentaire</li> </ul>	<b>CHIC</b>	<b>A-2004</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration du programme-cadre</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acceptation du programme par le C.A.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nomination des membres du Comité humanitaire d'intervention de crise</li> </ul>	<b>Direction</b>	<b>A-2004</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implantation des protocoles d'intervention et de postvention</li> </ul>	<b>CHIC</b> <b>CPS-02</b>	<b>H-2005</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des membres du CHIC</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion du CHIC</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervention en situation de crise</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation des activités de perfectionnement CHIC et autres personnels</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan et ajustement</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation des activités de promotion et de prévention auprès du personnel et des étudiants du Collège.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation des groupes de discussion</li> </ul>	<b>CPS-02</b>	<b>H-2006</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervention en situation de crise au besoin</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à la semaine de prévention du suicide</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité de promotion s'adressant aux parents</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan et ajustement</li> </ul>		

## **2.7 Évaluation du programme-cadre**

Afin de pouvoir procéder à d'éventuels ajustements, le Comité humanitaire d'intervention de crise et les ressources impliquées devront produire et compléter des grilles d'évaluation. Cela permettra de vérifier le processus d'implantation du programme-cadre et l'atteinte des objectifs de chaque activité réalisée auprès des groupes concernés.

## **2.8 Rôles et tâches des principales ressources impliquées**

Afin d'assurer la bonne marche du programme-cadre, les rôles et tâches de chacune des ressources du CHIC devront être définis le plus clairement possible.

### **2.8.1 Comité humanitaire d'intervention de crise**

- Voir à la formation et au perfectionnement des membres.
- Doter le collège de protocoles d'intervention de crise et de postvention.
- Prévoir la présence de ressources internes et externes aptes à intervenir en situation de crise. Assurer des mécanismes de soutien, de suivi et d'évaluation.
- Planifier, coordonner et réaliser les activités de promotion, de prévention, d'intervention et de postvention, en collaboration avec ses partenaires externes (CPS-02, CLSC, etc).
- Informer et sensibiliser les enseignants et autres personnels en regard de la prévention du suicide et promouvoir la prévention.
- Former des sentinelles sur le terrain.
- Informer et sensibiliser les étudiants sur le phénomène du suicide chez les jeunes par des activités de sensibilisation (forum de discussion, midi-conférence, Semaine de prévention du suicide, etc.)
- Procéder à l'évaluation de chaque activité du Comité d'intervention de crise et faire un bilan annuel.

## 2.8.2 Enseignants et autres personnels

- Inventorier les ressources spécialisées disponibles au Collège et former une banque de noms.
- Présenter les buts et objectifs du Comité humanitaire d'intervention de crise aux différents groupes.
- Inciter les enseignants et autres personnels à agir comme sentinelle sur le terrain : « *La prévention du suicide classe par classe* ».
- Aider au dépistage des personnes à risques ou en difficulté.

## 2.8.3 Centre de prévention du suicide (CPS-02)

S'assurer que le CPS-02 soutiendra le Comité d'intervention de crise du Collège de Chicoutimi dans les diverses phases d'implantation et d'application du programme-cadre :

- dispenser la formation et le perfectionnement aux membres du CHIC.
- collaborer à la mise en place des protocoles d'intervention de crise et de postvention au collège.
- réaliser des activités d'information et de sensibilisation auprès des enseignants, élèves et autres personnels (Semaine de la prévention du suicide).
- répondre aux demandes d'information, de documentation et de matériel promotionnel.
- fournir au besoin des outils d'évaluation au Comité humanitaire d'intervention de crise.
- évaluer le programme-cadre du CHIC et lui faire ses recommandations.
- En cas de crise, prévoir une personne-ressource du CPS-02 disponible à venir au collège.

### **3.0 VOLETS D’ACTION DU PROGRAMME-CADRE**

**PROMOTION**

**PRÉVENTION**

**INTERVENTION**

**POSTVENTION**

Cette partie présente les quatre volets du programme-cadre et les principaux motifs justifiant la nécessité d’implication des groupes concernés : personnels, élèves et parents.

#### **3.1 PROMOTION**

La promotion vise l’accroissement du bien-être personnel et collectif; la permanence de ses actions porte sur des déterminants de la santé auprès de la population. Elle travaille en amont des problèmes, c’est-à-dire avant leur apparition. Elle contribue à diminuer les facteurs de risque et à augmenter les facteurs de protection auprès de la population.

### **3.1.1 La promotion et le personnel du collège**

Le projet éducatif du collège cible les niveaux des savoirs, savoir être et savoir-faire des collégiens. Le personnel contribue à ce que l'institution soit un milieu de vie agréable et stimulant, propice au développement des habiletés personnelles, des compétences, de l'autonomie et du développement culturel et social. Il fait la promotion de saines valeurs et habitudes de vie, agit en tant que modèle viable et crédible, assure au quotidien une constance et une concordance dans les messages véhiculés, de façon à favoriser chez les collégiens une intégration progressive et positive.

### **3.1.2 La promotion et les élèves**

Les collégiens cherchent à définir l'environnement dans lequel ils évoluent, à l'adapter à leur réalité. Il est important qu'ils puissent développer un sentiment d'appartenance au milieu collégial et bénéficier d'opportunités d'échange et de partage d'expériences positives avec des pairs et des adultes significatifs. Ils ont besoin d'être stimulés et responsabilisés, de se sentir considérés en bénéficiant notamment d'un certain pouvoir décisionnel dans la vie de l'institution.

En ce sens, la formule "par et pour les élèves" demeure une avenue incitative et profitable pour tous. Il faut toutefois assurer un bon dosage entre l'autonomie et l'encadrement afin d'en arriver aux résultats désirés. Tout comme l'ensemble du personnel, les jeunes doivent être mis à contribution dans le processus d'identification des priorités de promotion de la santé de l'institution et dans l'élaboration des stratégies visant l'atteinte des objectifs désirés.

Le développement des habiletés personnelles et sociales des élèves, qui sont des facteurs de protection importants contre le suicide et autres problématiques associées, doit faire l'objet d'une attention particulière lors de la programmation d'activité de promotion.

### **3.1.3 La promotion et les parents**

Les parents travaillent en complémentarité et en continuité avec l'institution pour le développement des habiletés personnelles et sociales des élèves et l'intégration de saines valeurs et habitudes de vie. Ils ont besoin d'être informés, rassurés et mieux outillés face à la problématique du suicide. Le développement d'attitudes et de comportements propices au maintien d'une bonne communication entre l'élève et sa famille sont des éléments importants pour consolider les efforts de promotion. Des liens doivent être maintenus entre le CHIC et l'Association des parents afin d'assurer une constance et une complémentarité dans l'éducation et l'information véhiculées en ce sens.

## **3.2 Prévention**

La prévention désigne toute mesure visant à diminuer l'incidence des comportements à risque pour la santé auprès des élèves.

Bien qu'il existe des distinctions théoriques entre la promotion et la prévention, il arrive fréquemment, dans l'application, que leurs champs se recoupent.

### **3.2.1 La prévention et le personnel**

Les enseignants et l'ensemble du personnel appuient le comité dans ses efforts. Ils participent à l'élaboration et l'application d'activités de prévention, assurent la diffusion d'informations pertinentes sur la problématique du suicide et autres problématiques associées, agissent à titre de sentinelle, voient au dépistage des personnes en difficulté et initient la démarche d'aide appropriée à la situation. Les enseignants sont particulièrement bien placés pour observer des indicateurs du niveau de stress des élèves tels des changements sur les plans personnel, interpersonnel et social. Leur relation privilégiée avec ces derniers favorise l'émergence d'un climat propice à la confiance et à la confiance.

### **3.2.2 La prévention et les élèves**

Les élèves se confient souvent entre eux. Des activités leur seront proposées visant à les informer et à les sensibiliser à la problématique du suicide et à leur rôle d'agent préventif auprès de leurs pairs vivant des difficultés.

### **3.2.3 La prévention et les parents**

Au même titre que pour la promotion, des liens doivent être maintenus entre le CHIC et l'Association des parents afin d'assurer une complémentarité dans les actions de prévention s'adressant aux élèves.

Les parents doivent être informés et sensibilisés par leur association sur les différentes réalités entourant les élèves. Une bonne connaissance des principes de base en prévention du suicide et des ressources disponibles s'avère essentielle.

## **3.3 Intervention**

L'intervention englobe l'évaluation de l'urgence, l'orientation vers des ressources d'aide, le suivi et le traitement des personnes à risque ou en difficulté. Elle vise une démarche concrète, avec des objectifs mesurables et réalisables en vue de l'amélioration progressive de la situation problématique. Des services de soutien sont également disponibles pour les proches de la personne en crise.

### **3.3.1 L'intervention et le personnel**

L'implantation d'un protocole d'intervention de crise dans l'institution permet aux enseignants et à l'ensemble du personnel d'intervenir rapidement et adéquatement lors de conduites suicidaires ou de situations d'urgence.

Le comité prépare, informe et soutient l'ensemble du personnel relativement aux procédures à suivre en situation de crise.

### **3.3.2 L'intervention et les élèves**

Une réponse immédiate et adaptée contribue à briser l'isolement, à éviter l'effet cumulatif des problèmes, à favoriser la résolution rapide de la crise, à réduire les risques de récurrence et à permettre aux élèves l'apprentissage de nouvelles stratégies d'adaptation.

Il est primordial pour le CHIC de mettre tout en œuvre afin de faciliter, en tout temps, l'accès aux ressources internes et externes ainsi que d'assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs concernés.

### **3.3.3 L'intervention et les parents**

Les liens entre le CHIC et l'Association des parents permettent une complémentarité dans les actions d'intervention s'adressant aux élèves en difficulté.

De plus, le protocole d'intervention de crise adopté par le Collège est mis à la disposition de l'Association des parents. Enfin, la famille de l'élève doit pouvoir bénéficier de soutien tout au long du processus de résolution de la crise. Le CHIC réfère la famille aux organismes externes appropriés.



## **3.4 Postvention**

La postvention désigne les mesures prises à la suite d'un suicide et problématiques associées afin d'atténuer les impacts négatifs pour la personne et son entourage plus ou moins immédiat. Elle s'adresse à toutes les personnes touchées par la problématique ciblée.

### **3.4.1 La postvention et le personnel**

Un suicide ou une tentative de suicide d'un élève, d'un enseignant ou d'un membre du personnel risque de bouleverser toute la population collégiale. Tous peuvent se retrouver en situation de panique et se sentir impuissants à réagir. Il y a risque d'entraînement et les endeuillés par suicide ont grand besoin d'aide et de soutien. Il est possible de gérer adéquatement cette crise. L'implication de l'ensemble du personnel est toutefois indispensable. La communauté collégiale est appelée à appuyer le CHIC dans l'application des mesures de postvention prévues dans le protocole, notamment par le dépistage, l'animation en classe, la promotion des ressources, etc.

### **3.4.2 La postvention et les élèves**

La nouvelle du suicide d'un élève, ou d'un membre du personnel se répand très rapidement dans l'institution. Cet événement entraîne souvent un état de panique chez les autres élèves et même dans l'ensemble du collège. Plusieurs recherches révèlent que le suicide d'un élève au sein d'une communauté amène d'autres personnes potentiellement suicidaires à entretenir l'idée que le suicide est une avenue de résolution de problèmes plus enviable que d'autres.

Le risque de suicide dans l'environnement immédiat du suicidé est d'autant plus grand, si les proches se sentent directement ou indirectement responsables du décès.

On peut désamorcer cette situation de crise en permettant aux jeunes d'exprimer leurs émotions et en répondant à leurs questions. Les personnes endeuillées par suicide ont grand besoin d'aide et de support. Une intervention adéquate permet de diminuer le risque d'effet d'entraînement, de dépister les jeunes à risque et de revenir plus rapidement à un mode de fonctionnement normal. Un protocole de postvention offert en réponse à une tragédie renforce les habiletés à surmonter une crise. Des mesures de postvention peuvent également s'appliquer auprès de la personne suicidaire et de son entourage à la suite d'une tentative de suicide soit par le CHIC ou par les organismes externes appropriés.

### **3.4.3 La postvention et les parents**

Lors du suicide d'un élève, plusieurs parents peuvent avoir des appréhensions, des interrogations et même vivre un état de panique face à la réaction de leur jeune.

Le CHIC peut servir d'intermédiaire pour les référer aux organismes externes tels que le CPS02, le CLSC, etc.

## TABLEAUX SYNTHÈSES

La partie suivante présente, sous forme de tableaux, les objectifs, les contenus-types et les activités proposées pour chacun des volets d'action (promotion, prévention, intervention et postvention) selon les clientèles concernées (personnel, élèves et parents).

<b>Tableau II : VOLET : PROMOTION (Réf. 3.1)</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>CONTENUS TYPES : Facteurs de protection</b>	<b>CHOIX D'ACTIVITÉS</b>
<p>Promouvoir de saines habitudes de vie ainsi que le développement des compétences personnelles, interpersonnelles et sociales</p> <p>Faciliter l'intégration et l'appartenance au Collège.</p> <p>Promouvoir la santé, mobiliser les ressources disponibles, assurer une complémentarité et une continuité d'actions.</p>	<p>Estime de soi, valorisation</p> <p>Pensées fatalistes</p> <p>Aide et entraide</p> <p>Initiative, autonomie</p> <p>Résolution de problème et négociation</p> <p>Communication efficace</p> <p>Tolérance à la frustration et persévérance</p> <p>Responsabilités et engagement</p> <p>Passions et loisirs</p> <p>Défis professionnels</p> <p>Préjugés mutuels : jeunes/adultes, fausses croyances, stéréotypes sexuels et sociaux</p> <p>Relations interpersonnelles</p> <p>Spiritualité, sens moral, respect</p> <p>Étapes du développement humain</p> <p>Compétences parentales</p> <p>Préparation aux changements et aux pertes</p>	<p>Session de formation</p> <p>Animation vidéo</p> <p>Journal étudiant, Bulletin d'information</p> <p>Radio étudiante</p> <p>Théâtre, animation</p> <p>Kiosque</p> <p>Jeux, loisirs</p> <p>Sport</p> <p>Activités parascolaires</p> <p>Semaine du mieux-vivre</p> <p>Journée thématique</p> <p>Rencontre thématique</p> <p>Groupe d'échange</p> <p>Dîner causerie</p> <p>Rencontres d'information et de sensibilisation</p> <p>Documentation</p> <p>Conférence</p> <p>Journée porte ouverte</p> <p>Activité médiatique</p> <p>Implication sociale (mouvements)</p>
<b>COORDINATION : CHIC</b>		
<b>RESSOURCES EXTERNES : CPS-02 – CLSC</b>		

<b>Tableau III : VOLET : PRÉVENTION (Réf. 3.2)</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>CONTENUS TYPES :</b>	<b>CHOIX D'ACTIVITÉS ET MOYENS</b>
<p>Responsabiliser chacun à l'importance d'agir individuellement et collectivement pour prévenir le suicide.</p> <p>Maximiser les efforts de prévention du suicide initiés par le CHIC.</p> <p>Assurer une complémentarité et une continuité d'actions concernant les problématiques associées et des ressources disponibles.</p> <p>Amener une utilisation judicieuse des ressources d'aide.</p>	<p><b>Prévention du suicide :</b>            Mythes et réalités            Facteurs de risque            Crise suicidaire            Signes précurseurs            Confiance/référence            Pistes d'action            Ressources d'aide            Résistances à la demande d'aide            Comité de prévention et ses activités</p> <p><b>Formation :</b>            Écoute active            Blocages à la communication            Attitudes aidantes            Langage corporel            Confidentialité            Gains secondaires (avantages)            Limites personnelles            Risque et urgence            Jeux de rôle            Supervision individuelle et/ou de groupe</p> <p><b>Problématiques associées :</b>            Toxicomanie            Violence, agressivité            Maladie mentale ou physique            Inactivité professionnelle            Pauvreté            Dépression            Quête d'identité</p> <p><b>Groupes à risque :</b>            Toxicomanes            Endeuillés par suicide            Décrocheurs            Personnes en quête d'identité</p>	<p>Session de formation            Animation vidéo            Journal étudiant            Bulletin d'information            Théâtre, animation            Kiosque            Journée ou semaine thématique            Rencontres thématiques            Matériel promotionnel            Dîner causerie            Documentation            Activités médiatiques            Quiz, questionnaire            Témoignage positif            Comité de pairs-aidants :                recrutement                sélection                formation continue                supervision et soutien            Rencontres d'échanges auprès des groupes à risques            Réalisation d'une programmation annuelle d'activités de prévention            partenariat            interétablissements</p>
<b>COORDINATION : CHIC</b>		
<b>RESSOURCES EXTERNES : CPS-02 – CLSC</b>		
<b>Tableau IV : VOLET : INTERVENTION (Réf. 3.3)</b>		

<b>OBJECTIFS</b>	<b>CONTENUS TYPES :</b>	<b>CHOIX D'ACTIVITÉS ET MOYENS</b>
<p>Gérer la crise suicidaire et intervenir avant le passage à l'acte.</p> <p>Soutenir la personne en crise et ses proches, faciliter l'accès aux diverses ressources internes et externes.</p> <p>Rendre les lieux sécuritaires.</p> <p>Gérer toute autre problématique associée.</p>	<p><b>Formation en intervention :</b></p> <p>Crise suicidaire Signes précurseurs Évaluation de l'urgence Intervention de crise Rôles et tâches des différents acteurs selon le protocole Procédure à suivre selon les protocoles et problématiques associées</p> <p><b>Intervention en situation de crise suicidaire et problématiques associées :</b></p> <p>Éléments déclencheurs Signes précurseurs Évaluation de l'urgence</p> <p>Intervention de crise : prise de contact écoute et expression des émotions identification de la principale sources de détresse de l'élément déclencheur recherche de solution mobilisation des ressources et mécanisme de soutien contrat de non suicide évaluation de la démarche et suivi.</p>	<p>Adoption et implantation d'un protocole d'intervention de crise</p> <p>Session de formation et de perfectionnement</p> <p>Études de cas et simulations</p> <p><b>Application :</b></p> <p>Application d'un protocole d'intervention de crise Consultation individuelle Suivi de crise Référence : accompagnement partenariat ou interétablissements soutien téléphonique contrat de non-suicide élimination des moyens</p>
<b>COORDINATION : CHIC</b>		
<b>RESSOURCES EXTERNES : CPS-02 - CLSC</b>		

<b>Tableau V : VOLET : POSTVENTION (Réf. 3.4)</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>CONTENUS TYPES :</b>	<b>CHOIX D'ACTIVITÉS ET MOYENS</b>
<p>Réduire le risque d'effet d'entraînement</p> <p>Prévenir la récurrence et le risque de chronicisation du comportement suicidaire.</p> <p>Améliorer l'efficacité et la rapidité des interventions auprès des personnes touchées par le geste malheureux ou toute autre problématique associée.</p> <p>Faciliter le processus de deuil et diminuer les effets négatifs pour la personne et son entourage.</p>	<p><b>Formation en postvention :</b></p> <p>Principes de base Rôles et tâches des différents acteurs selon le protocole Réactions des endeuillés Processus de deuil Techniques de verbalisation Activités médiatiques Situation particulières : suicide à l'école suicide d'un enseignant ou d'un membre du personnel suicides en série tentative de suicide pacte de suicide toute autre activité reliée ou autre problématique.</p> <p><b>Application de la postvention :</b></p> <p>Rôles et tâches des différents acteurs selon le protocole Information sur le suicide et autres problématiques Réactions des endeuillés Processus de deuil Services, ressources d'aide disponibles Mythes et réalité face au suicide Entraide, résolution de problème</p>	<p>Adoption et implantation d'un protocole de postvention.</p> <p>Partenariat, interétablissements</p> <p>Session de formation et de perfectionnement</p> <p>Information en classe à la suite d'un décès par suicide et lors de certaines tentatives</p> <p>Rencontres individuelles, familiales, de groupe</p> <p>Dépistage et intervention auprès des proches, des individus à risques</p> <p>Référence, accompagnement</p> <p>Groupe de cheminement pour personnes endeuillées</p> <p>Suivi de crise</p> <p>Rencontres d'information et de verbalisation</p> <p>Soutien téléphonique</p> <p>Signes précurseurs</p> <p>Pistes d'action</p>
<b>COORDINATION : CHIC</b>		
<b>RESSOURCES EXTERNES : CPS-02 - CLSC</b>		

## **BIBLIOGRAPHIE :**

- Programmes de prévention du suicide appliqué au Collège de Limoilou.
- Intervenir en situation de crise suicidaire, Association québécoise de suicidologie.
- Dépistage et accompagnement des jeunes suicidaires. Collège Marie-Victorin et Suicide action Montréal.
- Bilan postvention et comité postvention suicide, polyvalente Lafontaine.
- Prévention du suicide, Université de Montréal, volume 3.
- Un appel à la vie, MRC Kamouraska.

## **Remerciement :**

Le Collège de Chicoutimi tient à exprimer sa gratitude envers le Centre de prévention du suicide 02 pour lui avoir permis d'adapter et d'utiliser son programme cadre (1999) «Prévenir, c'est agir» pour les besoins du milieu collégial.

**Centre de prévention du suicide 02**  
C.P. 993, Chicoutimi, Québec G7H 5G4  
Bureau : (418) 545-9110  
Télécopieur : (418) 693-1505